

Communiqué de presse

Le 28 mai 2009

Télépéage : eurotoll étend ses services à l'Espagne et conforte son leadership en matière d'interopérabilité

- **Dès le 1^{er} juin prochain, les badges eurotoll ouvrent le réseau Tis-PL français et l'ensemble du réseau Via-T espagnol, soit un total de 12 000 km, la plus grande interopérabilité européenne réalisée à ce jour.**
- **Les packs de services exclusifs eurotoll (alertes- outils de gestion et d'optimisation de flottes) sont également disponibles sur les 2 offres Espagne.**
- **L'offre eurotoll s'enrichit de nouveaux services pratiques pour simplifier la gestion des transporteurs au quotidien.**

Dès le 1^{er} juin prochain, le réseau eurotoll s'étend à toute l'Espagne.

Les télébadges eurotoll sont agréés par l'ASETA (Association des sociétés concessionnaires d'autoroutes espagnoles) et l'ASFSA pour circuler sur l'ensemble des deux réseaux.

eurotoll est ainsi en mesure de proposer à ses clients transporteurs 2 formules possibles :

- l'extension Espagne Via-T qui permet de circuler sur l'ensemble des réseaux Tis-PL et Via-T, soit 12 000 km;
- l'extension Espagne –Méditerranée plus spécifiquement destinée aux transporteurs qui circulent jusqu'à Saragosse, Barcelone ou Alicante en Espagne en empruntant les réseaux Acesa, Aumar, Aucat et Ciralsa.

Quelle que soit l'option choisie, les services d'alertes et les outils d'optimisation de flottes eurotoll sont également disponibles pour les transactions effectuées de l'autre côté des Pyrénées :

Ils sont disponibles et paramétrables par le transporteur depuis son espace abonné : transactions au quotidien, répartition par flottes et sous-flottes, création et gestion d'alertes, suivi des transactions, relevé détaillé, factures en ligne...

La Tribox est en cours d'agrément et bénéficiera très prochainement des extensions

Espagne. Les transporteurs bénéficieront ainsi de la continuité des services de suivi de flottes en temps réel sur les 2 pays.

Eurotoll lance de nouveaux services pour simplifier la gestion au quotidien de ses clients transporteurs :

- la facture électronique : économique, pratique, écologique : elle sera mise à disposition sur l'espace abonné. Pour en bénéficier, un simple appel au service client suffit !
- la possibilité de mettre ses badges en opposition 24h sur 24 et 7j/7 depuis son espace abonné.
- une conseillère « virtuelle » pour guider les clients sur leur espace abonné et les guider dans leurs actions quotidiennes et ceci dans 5 langues.
- La possibilité d'être informé en temps réel par e-mail des actions effectuées sur son compte (mise en opposition, demande de badge supplémentaire, etc...) et une synthèse des alertes générées au cours de la semaine écoulée.

Ces nouveaux services sont commercialisés dans le reste de l'Europe à travers notre réseau de partenaires-distributeurs.

À propos d'eurotoll :

eurotoll propose aux transporteurs une offre complète de services de télépéage interopérable et des outils de gestion de flottes permettant aux gestionnaires d'optimiser leurs consommations : autant d'atouts pour renforcer la compétitivité de leur flotte et gagner en rentabilité.

eurotoll articule son offre autour de trois métiers :

- Courtier du péage auprès des transporteurs,
- Services de télépéage interopérable,
- Conseil en optimisation de pilotage de flottes via des outils simples, accessibles en ligne ; de suivi et d'analyse, pour une meilleure gestion des consommations et pour faciliter la gestion comptable et administrative des entreprises de transport.

Cette offre est proposée en 4 formules d'abonnement : pronto, tempo, mobileo, optimeo.

Filiale du groupe abertis/ Sanef, eurotoll bénéficie des compétences du 1^{er} opérateur d'infrastructures de transport en Europe, pionnier du télépéage en France.

130 000 badges, 70 collaborateurs

www.eurotoll.eu

Contacts Presse :

Rodolphe Henry

Responsable Marketing

Tel : 01 41 90 84 40

rodolphe.henry@eurotoll.fr

Anne Forges

Direction de la Communication

Tel : 01 41 90 59 29

anne.forges@eurotoll.fr